



AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°19/111
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au centre roulier sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4717 et en vue de l'implantation d'une activité de stockage de véhicules.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société GEFCO SA, 20 rue Jean Jaurès – 92800 PUTEAUX, SIREN n° 542 050 315 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre, par décision DIR 19/067 en date du 15/04/2019 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 19-048 à ladite Société susvisée.

Description de la dépendance : une parcelle de terre-plein d'une superficie de 24 000 m².
Durée de la convention : 2 ans à compter du 01/06/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de l'autorisation n° 19-048 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.